

Centre de formalités des entreprises (CFE) guichet CCI
15 rue de Verdun, centre-ville, Nouméa
BP M 3 – 98 849 NOUMEA CEDEX
Tél : (687) 24 31 30 / Fax : (687) 24 31 31 / Mail : cfe@cci.nc
Horaires : du lundi au jeudi de 8h00 à 16h00
Vendredi de 8h00 à 12h00



POUR UNE LOCATION GERANCE (ou GERANCE LIBRE)

Attention : le code de commerce codifie les règles applicables au contrat de location gérance (ou gérance libre) dans ses articles L 144-1 à L 144-13. La personne qui donne son fonds de commerce en location-gérance doit l'avoir personnellement exploité pendant au moins deux ans. Il existe une possibilité de demander une dispense judiciaire.

MERCI DE NOUS FOURNIR LES PIECES SUIVANTES

* Pour la personne, ou la société, qui prend le fonds en location-gérance :

R C S	R I D E T
<ul style="list-style-type: none">- 2 bulletins d'inscription A1 ou modificatifs A3- le contrat de location-gérance original enregistré *- la page du journal d'annonces légales Actu NC	<ul style="list-style-type: none">- 1 bulletin d'inscription ou un bulletin modificatif ou complémentaire RID P2C- La copie du contrat de location gérance enregistré.

* avant le dépôt au CFE faire enregistrer le contrat auprès du service de l'enregistrement, 1^o étage de l'hôtel des impôts, 13 rue de la Somme, Centre-Ville, NOUMEA. Le mieux est de faire enregistrer 5 exemplaires du contrat (déposer au minimum 2 originaux). * « Les Nouvelles Calédoniennes », « Légal Hebdo », « Actu.nc »

FRAIS D'INSCRIPTION REGLEMENTAIRES :

14 600 XPF pour PP (chèque à l'ordre du «RCS-DAE »)

FRAIS D'ASSISTANCE DE LA CCI :

4 500 XPF (chèque à l'ordre de la « CCI-NC » ou espèces)

Obligatoire dès lors que le dossier passe par la CCI , qui consiste à une assistance pour aider au remplissage du dossier, un contrôle de complétude et de cohérence, suivi des dossiers.

* Si le fonds donné en location gérance appartient à une société, les pièces à fournir sont les suivantes :

- la copie de page du journal d'annonces légales Actu NC	
Mention bulletin RCS : « Fonds donné en location-gérance à... »	Mention bulletin RID : Nouvelle situation : « Loueur de fonds de commerce »

* avant le dépôt au CFE faire enregistrer le contrat auprès du service de l'enregistrement, 1^o étage de l'hôtel des impôts, 13 rue de la Somme, Centre-Ville, NOUMEA. Le mieux est de faire enregistrer 5 exemplaires du contrat.

* « Les Nouvelles Calédoniennes », « Légal Hebdo », « Actu. Nc »

FRAIS D'INSCRIPTION REGLEMENTAIRES :

14 600 XPF (uniquement règlement en chèque à l'ordre du « RCS-DAE »)

FRAIS D'ASSISTANCE DE LA CCI :

4 500 XPF (chèque à l'ordre de la « CCI-NC » ou espèces)

Consiste à une assistance physique à nos guichets pour aider au remplissage du dossier, un contrôle de complétude et de cohérence, suivi des dossiers.

* Si le fonds donné en location gérance appartient à une personne physique, il convient de radier la personne du RCS et de faire une modification de sa situation au RIDET :

R C S	R I D E T
- 2 bulletins de radiation - le contrat de location-gérance original enregistré * - la copie de page du journal d'annonces légales Actu NC	- 1 bulletin modificatif RID P2C - la copie du contrat de location gérance enregistré. Mention bulletin RID : Nouvelle situation : « Loueur de fonds de commerce »

* avant le dépôt au CFE faire enregistrer le contrat auprès du service de l'enregistrement, 1^o étage de l'hôtel des impôts, 13 rue de la Somme, Centre-Ville, NOUMEA. Le mieux est de faire enregistrer 5 exemplaires du contrat.

FRAIS D'ASSISTANCE DE LA CCI :

4 500 XPF (chèque à l'ordre de la « CCI-NC » ou espèces)

Consiste à une assistance physique à nos guichets pour aider au remplissage du dossier, un contrôle de complétude et de cohérence, suivi des dossiers.

<p>NB : Pensez à faire parvenir un extrait Kbis modifié au service de la Fiscalité professionnelle Hôtel des impôts, 13 rue de la Somme, Centre-Ville, NOUMEA ☎ 25 75 00</p>
